

# Collectif Citoyen de Vigilance

NOS MEILLEURS  
VŒUX CITOYENS  
POUR CETTE  
NOUVELLE  
ANNEE



Nous contacter/nous rejoindre : [ccv65500@gmail.com](mailto:ccv65500@gmail.com)

## Les tablées : le bouillon .



194 253 €

La générosité : des cadeaux qu'on  
se fait à soi-même.

Dans ce numéro :

- Les tablées : le bouillon .
- Le parc du Prince .
- L'arlésienne .
- Une minute à ne pas passer  
sous silence .
- Stationnement à la Niçoise !
- Brèves : on ne nous dit pas  
tout ...

Avant : PV – CM 02/04/2015

M. le maire : « budget ambitieux mais raisonnable,  
projet à l'équilibre financier attendu avec une partici-  
pation de 1 000 personnes par jour ».

Mme Boirie ayant précisé : « que cette opération fera  
l'objet d'une comptabilité analytique identifiée ligne  
par ligne ».

Après : PV – CM 03/11/2015

Mme Boirie rappelle : « mobilisation de 20 person-  
nes pendant 6 mois ».

<b>Dépenses :</b>	<b>194 253 €</b>
- prestations sur contrat	90 000 €
- frais de production	16 000 €
<b>Recettes :</b>	<b>88 000 €</b>

90 000 € + 16 000 € = 194 253 € , cherchez l'erreur !

### Constat

Déficit 106 843 €.

Une organisation confiée à dix prestataires parisiens (architectes, techniciens, publicitaires) négligeant ainsi totalement les compétences locales .

Ce festival de gastronomie n'a rien rapporté à la commune, ni en festivité populaire, ni en bénéfice commer-  
cial et artisanal : l'argent des contribuables est parti ailleurs.

### Disons les choses autrement

Déficit : 20 € par Vicquois.

Prenons l'exemple d'une famille de 4 personnes : 2 adultes et 2 enfants.

- non vicquoise ayant participé. Coût : (25X2) + (15 X 2) = 80 €

- vicquoise n'ayant pas participé au festival . Coût : (20 X 4) = 80 €

- vicquoise ayant participé au festival. Coût : (25 X 2) + (15 X 2) + (20 X 4) = 160 €

Boissons en sus !!!!

De l'information ligne par ligne promise par Mme Boirie, nous en sommes à une opération comptable res-  
trictive et opaque .

## Le parc du Prince .



1 500 000 € HT

On devrait se méfier davantage  
des promesses des politiques  
puisqu'ils ne peuvent nous faire de  
cadeaux qu'avec ce qu'ils nous  
prennent.

La commune manque d'un espa-  
ce de loisirs aménagé pour sa-  
tisfaire un réel besoin des fami-  
les vicquoises.

Les municipalités précédentes  
avaient renoncé au terrain situé  
en amont du pont de pierre,  
entre l'Échez et le canal de la  
ville, car il est enclavé et inonda-  
ble. Or, la nouvelle municipalité,  
dès son élection, a projeté d'y  
réaliser une base de loisirs .

La commission censée instruire  
ce dossier n'a pas été réunie  
entre avril 2015 et fin janvier  
2016.

Que s'est-il tramé secrètement  
durant ces neuf mois ?

Le projet est pourtant présenté au  
Conseil Municipal du 4/02/2016.

La réunion publique tenue le  
5/11/2015 par le maire nous appor-  
te une information : le projet atteint  
la somme de 1 500 000 €.

Le 12/01/2016, lors de la réunion  
pour les vœux, le montant est des-  
cendu à 1 000 000 € pour remon-  
ter à 1 500 000 € HT le 4/02/2016.  
Comprenez qui pourra !

Pour l'instant 52 800 € d'étude de  
faisabilité.

Ce projet a été lancé précipitam-  
ment sur l'acquisition d'un terrain  
dont toutes les contraintes n'ont  
pas été étudiées et maîtrisées bien  
que connues des Vicquois : risques  
d'inondation, nature du sol... Mais  
surtout, ce terrain ne possède  
aucun accès public : une seule ser-  
vitude de passage (CM du 11/12/  
2014 page n°22).

Apparaît alors la solution avec une  
passerelle sur la rivière, d'où son  
coût faramineux.

A cœur vaillant rien d'impossible.  
Il suffit d'y mettre le prix.



**102 300 €**

**Derrière tout cadeau se cache un problème.**

## « Une minute à ne pas passer sous silence »

**UNIS** dans la douleur, en réponse à la barbarie des événements du 13 novembre, des hommes et des femmes d'univers différents ont ressenti, partout en France, l'impérieux besoin de se retrouver, de partager, de se recueillir autour des symboles de notre belle République, de ses valeurs de démocratie, de laïcité, du vivre ensemble. Au nom de la Liberté, de la Fraternité, des Vicquois s'étaient réunis devant la Mairie, sous le drapeau en berne, pour témoigner au grand jour de leur soutien aux victimes, à leurs familles. C'est pourtant confinés dans la salle du conseil municipal qu'ils seront regroupés. Mais il n'y aura **pas de discours, pas un mot, pas de Marseillaise**. Juste du silence. On était bien loin de ces rassemblements unitaires, solidaires, fraternels dédiés aux disparus et aux blessés. Face à cet hommage inachevé, chacun quitta la Mairie, frustré, affligé, désespérément **SEUL**.



## L'arlésienne.

◆ **Acte 1** Programme de campagne de M. Menet 2014  
« Nous nous engageons à permettre la réouverture d'un **commerce alimentaire de premier prix** en centre ville avant la fin de l'année 2014 ».

◆ **Acte 2** PV CM 25/09/2014 - Tentative d'implantation d'un marché couvert. Différentes propositions à l'étude (Hard discount, carré gourmand, solderie alimentaire)

◆ **Acte 3** Janvier 2015 - Achat autoritaire du Bar des Allées par la commune (100.000€ + frais d'actes notariés)

◆ **Acte 4** PV CM 03/11/2015 - Le maire indique que les enseignes contactées ont étudié la zone de chalandise / critères d'implantation et n'ont pas donné suite à la proposition communale.

Deux porteurs de projet font part de leur intérêt pour l'achat des locaux qui leur seraient vendus prix coûtant afin d'installer un commerce alimentaire

M. le maire rappelle que l'engagement des acquéreurs pour un **commerce de proximité à bas coût** ne peut être qu'un engagement moral.

◆ **Acte 1** Promesse démagogique sachant qu'en lieu et place de Netto était annoncé un projet d'installation de salle de sport.

◆ **Acte 2** Projet non mené à terme. Agitation stérile, désistement des opérateurs.

◆ **Acte 3** Privant un commerçant local intéressé de l'opportunité de se développer.

◆ **Acte 4** Une évidence au vu des études précédentes.

Qu'en sera-t-il ?

Des promesses à la réalisation, les effets de manche et l'autosatisfaction proclamée ne changent en rien l'évidence du réel.

De promesses en promesses et toujours **RIEN**

**L'ARLESIENNE : CELLE DONT ON PARLE TOUJOURS MAIS QU'ON NE VOIT JAMAIS !!!!!**

## Stationnement à la Niçoise !

A l'instar de Nice, la municipalité de Vic en Bigorre nous impose un dispositif de régulation du stationnement qui s'ajoute à la vidéosurveillance. Coûts de l'opération **67 178 €** pour la vidéosurveillance auquel il faut ajouter **56 088 €** non prévus au budget prévisionnel, pour le stationnement dit intelligent (114 capteurs — **492 € par place de stationnement**).

Et qu'en est-il des coûts de maintenance de ces deux systèmes ?

Connus depuis l'attribution des marchés ces montants n'ont pas fait l'objet de la même information. Y aurait-il des surprises ?

A Nice, ce réseau de capteurs communicants associés à des horodateurs permet aux automobilistes de connaître en temps réel les places disponibles à condition d'être équipé d'un smartphone ou GPS. Ce réseau non complété par des horodateurs n'a donc pas de sens. Était-il nécessaire de l'installer à Vic ?



**123 266 €**

**Le silence est le cadeau dont nous ne voulons plus, que nous ne cherchons plus à ouvrir.**

## Brèves : on ne nous dit pas tout...

### Mairie : Maison du Peuple ou siège d'un parti politique ???

A l'issue du Conseil Municipal du lundi 21 décembre, M. Clément Menet, maire de tous les Vicquois, a convié sa majorité et « les personnes du public qui se considèrent comme ses amis » à rester dans la salle.

Par cette invitation, M. le maire a dérogé aux règles les plus élémentaires de la démocratie en classifiant la population de façon partisane.

Qu'y a-t-il de secret concernant notre ville qui ne puisse être en-

tendu par tout le monde dans la Maison du Peuple ? L'opacité reste de mise. La mairie devient-elle une permanence politique ?

Sur le site de la mairie de Vic en date du 14 janvier est faite la propagande d'une réunion politique publique, dans la salle de l'OCTAV, à laquelle doit participer M. Bruno Lemaire candidat aux primaires du parti "LR".

Le site de la mairie est-il destiné à faire des annonces politiques ?

Question que se posent également les Vicquois: qui a payé la salle de l'OCTAV ? *Bruno Lemaire, le parti "LR", M. Clément Menet, la mairie ?*

### Vœux du maire

Lors des vœux, M. le maire a annoncé le montant des travaux pour 2015 : **899 615 € TTC** ; « un programme réalisé en concordance avec l'annonce de baisse des impôts et sans augmentation de la dette ». L'ancienne municipalité avait laissé une situation structurelle confortable qui couvrait largement ce montant.

Mais où se trouvent les autres dépenses ? Achat du bar des Allées **102 300 €**, festival gastronomique **194 253 €**, étude du sol pour le parc **52 800 €**. **Total 349 353 €**.